



CIRCULAIRE DE FORMATION D'ENCADRANT N°1 : INITIATEUR-ENTRAINEUR FEDERAL

- ⇒ **Responsable de formation :** Thierry POTONNIER
Thierry85.nap@orange.fr
- ⇒ **Aide formateur:** Aurelien Gelot

Date : les 16 et 17 novembre 2019

Lieu : Office des Sports Yonnais
36, impasse Joseph Guillemot 85000 La Roche Sur Yon

Coût : 80€ (à l'ordre de la CIRNAP BPL)

- Livret administratif de la formation
- DVD ENF
- Carte d'IEF

Horaires : Le 16/11 : de 13h30 à 20h30
Le 17/11 : de 9h00 à 12h et de 13h30 19h30

Planning :

Le samedi 16 novembre 2019

8h30- 9h : **Administratif**

9h – 12h : **Unité Capitalisable 1 :** Connaissances de la Nage avec Palmes

13h30 - 19h : **Unité Capitalisable 2 :** Connaissances générales pour l'enseignement de la NAP

Le dimanche 17 novembre 2019

9h – 12h : **Unité Capitalisable 3 :** Enseignement de la NAP

13h30 – 16h30 : **Unité Capitalisable 5 :** Évaluateur ENF 1°

=> L'UEC 4 est à valider au sein de la structure du candidat (attestation en pièce jointe au présent dossier)

Hébergement :

CENTRE SPORTS ET LOISIRS

50, impasse Joseph Guilemot

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 02.51.37.85.72

Fax : 02.51.05.01.16

info@centresportsetloisirs.com

Restauration du midi

Centre sports et loisirs menu à 11€

Prérogatives à l'entrée en formation :

- être âgé(e) de 16 ans
- être licencié(e) à la FFESSM
- être titulaire du RIFANAP

Constitution du dossier à remettre par mail thierry85.nap@orange.fr avant le 04 décembre 2017 et le paiement et l'original du dossier le premier jour de formation :

- Formulaire d'inscription
- Photographie d'identité (nom inscrit au verso)
- Photocopie de la licence 2018(ou de l'attestation fédérale)
- Attestations du RIFANAP
- Autorisation parentale pour les stagiaires mineurs*
- Règlement (à l'ordre de la CIRNAP BPL)